

RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00765

Numéro SIREN : 831 887 435

Nom ou dénomination : 100% UTILITAIRES

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/006684



DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/006684**
n° de gestion : **2017B00765**
n° SIREN : **831 887 435 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 21/11/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

100% UTILITAIRES - Société par actions simplifiée
18 rue Saint Médard 80700 Roye -FRANCE-

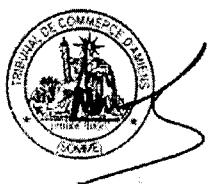
409839

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

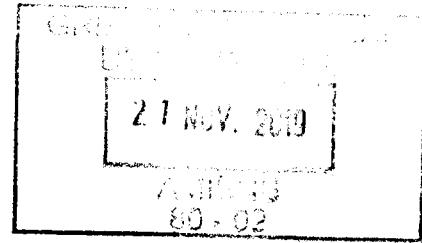
Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



409839

**SASU 100% UTILITAIRES
SASU AU CAPITAL DE 200 EUROS
18 RUE ST MEDARD
80700 ROYE**



**831 887 435 RCS AMIENS
SIRET : 831 887 435 00012**

EXERCICE CLOS LE 31/12/18

L'an deux mil dix neuf et le 25 mai à 14 heures, L'actionnaire de la société 100 % UTILITAIRES, SASU au capital de 200 euros, dont le siège social est au 18 Rue St Médard, 80700 ROYE s'est réuni audit siège sur convocation qui lui a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la présidence.

L'assemblée est présidée par Mr GRICOURT, président de la société SASU 100 % UTILITAIRES.

ASSOCIES PRESENTS

- Monsieur GRICOURT Sébastien né le 15 janvier 1973 à Ham, de nationalité française, demeurant au 7 Rue d'Haucourt 60410 VERBERIE, propriétaire de 200 actions, numérotées de 1 à 200.

L'assemblée est présidée par MR GRICOURT Sébastien.

Le président constate que les actionnaires présents ensemble possède 200 actions, représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux statuts.

Etai présent :

MR GRICOURT Sébastien

Titulaire de

200 actions

L'assemblée est présidée par MR GRICOURT, président.

Le président constate que l'actionnaire présent possède 200 actions, représente plus de la moitié des actions et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux statuts.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat, l'annexe,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du montant des charges et dépenses visées à l'article 39-4 du CGL,
- Approbation du rapport de gestion, de l'inventaire et des comptes de l'exercice clos le 31/12/17,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat au 31/12/18,
- Fixation de la rémunération de gérance.

L'assemblée générale donne acte à la gérance :

De ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte, le gérant rappelle les objectifs pour l'exercice en cours et définit le budget prévisionnel 2019. Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, sur rapport de la gérance, statuant en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, constatent l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 de ce code et donc l'absence d'impôt société normalement acquitté sur ces dépenses.

>>> Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L’assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le rapport de gestion ainsi que l’inventaire et les comptes de l’exercice clos le 31/12/18, tels qu’ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 66 619 euros.

La SARL est soumise au régime fiscal des sociétés de capitaux.

>>> Cette résolution est adoptée à l’unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prescrit par la loi, approuvent les conventions visées aux articles 50 et suivant de la loi du 24 juillet 1966 mentionnées au dit rapport. Chacune des dites conventions soumises à un vote, a été approuvé par l’ensemble des associés ayant droit au vote sur les dites conventions.

>>> Cette résolution est adoptée à l’unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L’assemblée générale donne quitus en entier au gérant pour l’exercice clos le 31/12/18 pour l’accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

>>> Cette résolution est adoptée à l’unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L’actionnaire, considérant que le résultat de l’exercice fait apparaître un bénéfice s’élevant à 66 619 euros, décide de l’affectation suivante :

- en report à nouveau 66 619 euros

>>> Cette résolution est adoptée à l’unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L’assemblée générale décide de ne pas rémunérer la fonction de gérance.

>>> Cette résolution est adoptée à l’unanimité.

L’ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures.

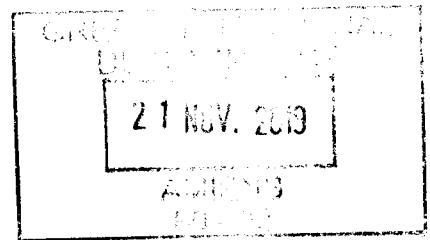
De tout ce que dessus a été dressé le présent procès verbal qui lecture faite a été signé par l'actionnaire.

Le Président
Sébastien GRICOURT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sébastien GRICOURT". The signature is fluid and cursive, with a large, sweeping initial 'S' and 'G'.

**SASU 100% UTILITAIRES
SASU AU CAPITAL DE 200 EUROS
18 RUE ST MEDARD
80700 ROYE**

**831 887 435 RCS AMIENS
SIRET : 831 887 435 00012**



PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31/12/18

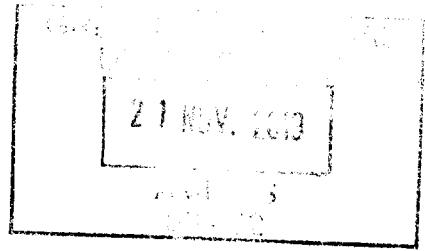
Elle décide d'affecter :

Le bénéfice de 66 619 euros de la manière suivante :

- en report à nouveau 66 619 euros

Le Président
Sébastien GRICOURT

**SASU 100% UTILITAIRES
SASU AU CAPITAL DE 200 EUROS
18 RUE ST MEDARD
80700 ROYE**



**831 887 435 RCS AMIENS
SIRET : 831 887 435 00012**

RAPPORT DE GERANCE

EXERCICE CLOS LE 31/12/18

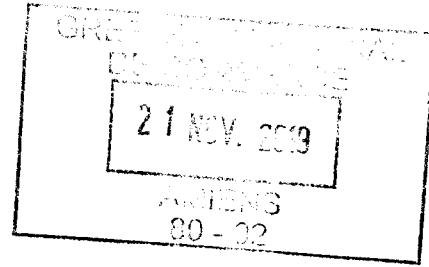
Le produit courant d'exploitation est de 538 425 euros.

Les charges d'exploitation sont de 471 806 euros.

L'activité de l'exercice du 01/01/18 au 31/12/18 dégage un résultat bénéficiaire de 66 619 euros.

Le Président
Sébastien GRICOURT

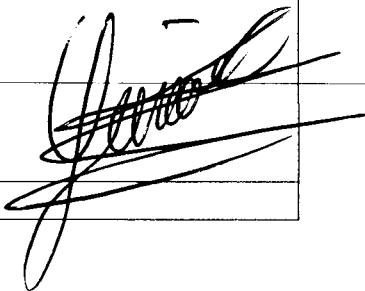
**SASU 100% UTILITAIRES
SASU AU CAPITAL DE 200 EUROS
18 RUE ST MEDARD
80700 ROYE**



**831 887 435 RCS AMIENS
SIRET : 831 887 435 00012**

FEUILLE DE PRESENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MAI 2019

N° d'ordre	Associés	Actions	Signature
1	Monsieur SEBASTIEN GRICOURT	200	

Désignation de l'entreprise : SASU 100 % UTILITAIRES - SIREN : 831887435

Durée de l'exercice en nombre de mois* : 12

Durée de l'exercice précédent* : 4

				Exercice N clos le 31/12/2018	Exercice N-1 clos le 31/12/2017	
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4	
	ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012			
			014	016		
		Immobilisations corporelles*	028	1 740	030	769
		Immobilisations financières* (1)	040		042	
	Total I (5)	044	1 740	048	769	
ACTIF CIRCUITANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
			060	42 945	062	42 945
		Marchandises*				12 301
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
		Créances (2)	068		070	
			072	2 590	074	2 590
		Autres* (3)				3 746
		Valeurs mobilières de placement	080		082	
		Disponibilités	084	36 513	086	36 513
		Charges constatées d'avance*	092		094	
	Total II	096	82 048	098	82 048	
	Total général (I + II)	110	83 788	112	769	
				83 019	27 878	
	PASSIF			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	200	200	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		20	
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132		
	Report à nouveau		134		2 938	
	Résultat de l'exercice		136		66 619	2 958
	Provisions réglementées		140			
	Total I	142		69 777	3 158	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTE (3)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		2 726	2 668
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	2 851	172	10 516	22 052
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III	176		13 242	24 720	
	Total général (I + II + III)	180		83 019	27 878	
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-N01.

Document obligatoire pour les entreprises
A l'insu du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise **SASU 100 % UTILITAIRES - SIREN : 831887435**Num. :

Exercice N clos le

31/12/2018

Exercice N-1 clos le

31/12/2017

A — RÉSULTAT COMPTABLE

produits d'exploitation	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			Exercice N clos le 31/12/2018	Exercice N-1 clos le 31/12/2017
	Ventes de marchandises*	dont export et livraisons intracommunautaires	209		
Production vendue	biens	215	210	538 425	67 554
	services*	217	218		
Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222			
Production immobilisée*		224			
Subventions d'exploitation reçues		226			
Autres produits		230			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			538 425	67 554
ACHATS ET CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234		445 763	58 324
Variation de stock (marchandises)*		236		-30 644	-12 301
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238			4 812
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
Autres charges externes* : (dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)	242			55 772	13 574
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CGAE)	243	195	244	335	
Rémunérations du personnel*		250			
Charges sociales (cf. renvoi 380)		252			
Dotations aux amortissements*		254		580	189
Dotations aux provisions		256			
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*)	259		262		
	260				
	Total des charges d'exploitation (II)			471 806	64 598
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270		66 619	2 956
PRODUITS ET CHARGES D'IMPÔTS					
Produits financiers		280			
Produits exceptionnels		290			
Charges financières		294			
Charges exceptionnelles (VI) (dont amort. suscription PME amort. 217 autres)	300				
Impôts sur les bénéfices*		306			
2 — BÉNÉFICE OU Perte : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)		310		66 619	2 956
B — RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice de l'année N col.1, le déficit de l'année N col.2	312		66 619	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
Provisions non déductibles*		322			
Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2055avw)		324			
Divers*, dont intérêts excédentaires des epces-cts d'associés	247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	Part des loyers dispensés de réintégration (239 autres D)	249	251		
Transport maritime : charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		998			
Transport maritime : résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		999			
Transport maritime : produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		997			
Entreprise nouvelles (44 autres)	986	Zone franche urbaine (44 autres autres A)	987	Zones restituables de la défense (44 autres)	127
Reprise d'entreprises en difficulté et spéci	981	Jeune entreprise innovante (44 autres A)	989	Bassin d'emploi à redynamiser (44 autres)	991
Déficit ZVA (ou garantie)	345	Investissements outre-mer	341	Crédit d'impôt au report en arrière du déficit	346
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTIÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				Déficit col. 2	0
Déficits antérieurs reportables* dont imputés sur le résultat :				354	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370
Déficit				Déficit col. 2	0
Déficits antérieurs reportables* dont imputés sur le résultat :				372	